NUMÉRO 27
DÉCEMBRE 2025

LETTRE d'information

Parole d'expert

Coopération Safer/Notaires : une obligation légale d'information

Dans le cadre de quelles missions les notaires sont-ils en relation avec la Safer ?

L'une des missions de la Safer consiste à **assurer la transparence du marché foncier agricole**, et plus généralement de tous les biens fonciers, immobiliers et mobiliers, de nature rurale. A ce titre, **les notaires ont une obligation légale d'information de la Safer** à l'occasion de toute mutation, à titre onéreux ou gratuit, de ce type de biens. A partir de cette information, reposant sur de multiples critères (, acquéreur, prix, situation locative, etc.), la Safer procède à une analyse du dossier, enregistre le montant de la transaction, et s'assure de sa cohérence par rapport au marché foncier agricole. En fonction de cette analyse, elle peut décider d'intervenir ou non sur le dossier.

Il s'agit là du lien le plus important et le plus régulier entre les notaires et la Safer.

Découvrez l'intégralité de l'interview



Avec le concours bienveillant de Me Alexis Carette, notaire associé chez Thiénot & Associés (Groupe Monassier Reims), à Hermonville.

Témoignage



Aménagements hydrauliques et environnementaux du bassin de la Meuse amont : le précieux concours de la Safer (52)

Initié en 2010, **l'aménagement du bassin amont de la Meuse et de ses affluents** arrive à son terme en cette fin d'année 2025.

En contribuant à **préserver le foncier agricole exploitable**, la Safer a apporté un précieux concours à ce chantier d'envergure et d'intérêt public majeur.

Consultez le témoignage

Maxence Meunier nommé président du comité technique de l'Aube



« Privilégier les installations, consolider les exploitations »

Le président du comité technique Aube aborde ses fonctions avec un r**egard neuf**, tout en s'inscrivant pleinement dans le cadre du **Programme Pluriannuel d'Activités 2022-2028** de la Safer Grand Est.

Découvrez son portrait

safer Grand Est | Foncièrement engagés, foncièrement humains.

La Safer Grand Est rejoint le programme Petite Forêt Privée

Le partenariat avec la Safer Grand Est, une nouvelle étape qui renforce la mobilisation du petit parcellaire forestier



Le **vendredi 21 novembre 2025** à Chaumont, la Safer Grand Est a rejoint le programme Petite Forêt Privée.

Thierry Bussy, président de la Safer Grand Est et de la FNSafer, a **signé la convention de partenariat** visant à proposer des solutions concrètes pour **accompagner, structurer et valoriser les petites parcelles forestières**, afin de renforcer la résilience et la durabilité des forêts régionales.

Ce programme est porté par la Chambre d'agriculture Grand Est, FRANSYLVA Grand Est et le CNPF – Délégation Grand Est.

Pour en apprendre plus sur ce partenariat

Le site labonneparcelle évolue !

la bonne parcelle
JE RESTRUCTURE MON EXPLOITATION

Pour répondre aux attentes des usagers et améliorer l'ergonomie du site www.labonneparcelle.fr, une **version améliorée est désormais en ligne** :

· **Page d'accueil repensée** : les parcelles proposées à l'échange sont visibles dès la connexion, avec un affichage par département et par commune au zoom.

· **Visualisation des parcelles pour les comptes utilisateurs** : possibilité de voir les parcelles disponibles dans sa zone de recherche ou dans un rayon de 10 km, avec localisation, surface et nature cadastrale, sans révéler l'identité des propriétaires.

· **Alertes mail automatiques** : notifications envoyées lorsqu'une nouvelle parcelle est disponible dans le périmètre défini par l'utilisateur.

Cliquez ici pour accéder aux évolutions

Cérémonies « Coup de pouce » en faveur de l'installation



Le 4 novembre 2025, la Safer Grand Est a organisé une **remise de chèques « Coup de pouce »** dans les locaux du Champagne Palmer & Co à Reims, en présence de son président **Frédéric Leroy.**

Deux jeunes agriculteurs et cinq jeunes viticulteurs ont reçu une aide de 300 € pour soutenir leur installation.

Parmi eux, **Cerise Simon, 19 ans, qui a pu s'installer à Verzy** sur 8,5 ares de vignes grâce à l'accompagnement de la Safer.

Pour en savoir plus



Le **5 novembre 2025**, dans les nouveaux locaux de la Safer Grand Est à Ars-Laquenexy (Moselle), une remise de chèques « Coup de pouce » a été organisée à l'issue du comité technique Moselle.

Huit jeunes agriculteurs et agricultrices ont reçu une aide de 300 € pour soutenir leur installation.

L'événement a également marqué **l'inauguration officielle des nouveaux bureaux**, situés en périphérie de Metz.

Pour en savoir plus